

Publié le 5/03/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes d'Airan de la commune de Valambray sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
20.02.2025
Date d'affichage
20.02.2025

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
Présents	33
Titulaires	32
Suppléants	1
Pouvoirs	6
Votants	39
19h11 Arrivée titulaire	+1
Pouvoirs	-1
Votants	39
20h36 Départ titulaire	-1
Quorum	23

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LÉROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS (départ à 20h36), Nathalie MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Philippe PIARD, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Stéphane CASTEL jusqu'à son arrivée à 19h11), Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Alain BOHEME et Mme Laurence MORIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Stéphane AMILCAR, Mme Régine ENEE (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Olivier GUILLEMETTE (pouvoir à Jean-Marc FURON), Mme Céline LEGRIGEIS (pouvoir à Eric MARGERIE), Jean-Pierre FORGEAS (pouvoir à Philippe PESQUEREL).

Absents: Mme Florence GUERIN, MM. Eric DUVAL, William HERFORT, Henri LEHUGEUR et Patrice MARTIN

Secrétaire de séance : M. Joël DUGUEY

Délibération n° 2025 / 25

Objet : COMPLEXE AQUATIQUE - Conventionnement avec le Département du Calvados pour la prise en charge financière des classes de 6^{ème} fréquentant dunëo

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation pour les élèves de 6^{ème}, la Communauté de communes met à disposition gratuitement le complexe dunëo aux classes des collèges Jean Castel à Argences, Boris Vian à Mézidon Vallée d'Auge et Montgomeri à Troarn. En contrepartie, elle est indemnisée par le Conseil départemental du Calvados à hauteur de 900 € par classe. Cela représente la somme de 14 400 € pour l'année scolaire 2024-2025. Il convient d'établir une convention d'indemnisation avec le Département afin d'acter cette prise en charge pour une durée de 4 ans.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide d'établir une convention d'indemnisation avec le Conseil départemental du Calvados afin d'acter la prise en charge financière par le Département de l'utilisation du complexe aquatique dunëo par les classes de 6^{ème} des collèges Jean Castel à Argences, Boris Vian à Mézidon Vallée d'Auge et Montgomeri à Troarn, pour une durée de 4 ans ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Joël DUGUEY



Le Président,
Philippe PESQUEREL